|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | FTC/52/28**ORIGINAL :** anglaisDATE : 29 janvier 2016 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES |
| Genève |

Comité TECHNIQUE

Cinquante‑deuxième session
Genève, 14 – 16 mars 2016

Révision du document TGP/7 : Matériel pour les rédacteurs
de principes directeurs d’examen

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Résumé

 Le présent document vise à présenter une proposition de révision du document TGP/7 intitulé “Élaboration des principes directeurs d’examen” afin de tenir compte de l’introduction du modèle des principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

 Le TC est invité à :

1. prendre note du fait que tous les experts principaux ont élaboré des projets de principes directeurs d’examen pour examen par les TWP à leurs sessions de 2015 en utilisant le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;
2. prendre note du fait qu’il a été demandé à tous les experts intéressés de fournir leurs observations concernant des projets de principes directeurs d’examen pour examen par les TWP à leurs sessions de 2015 en utilisant le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;
3. prendre note des questions examinées en réponse aux observations formulées par les experts principaux et les experts intéressés qui ont participé aux essais du prototype du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, comme indiqué aux paragraphes 26 et 27 du présent document;
4. examiner la proposition en vue de normaliser le format du tableau des caractères pour tous les principes directeurs d’examen à l’aide d’une structure figurant au paragraphe 28 du présent document;
5. envisager l’élaboration d’indications concernant l’ordre des méthodes d’observations des caractères figurant dans le tableau des caractères afin d’indiquer que la méthode la plus utilisée apparaisse en premier;
6. prendre note du calendrier prévu pour l’élaboration du modèle des principes directeurs d’examen fondé sur le Web, tel qu’il figure aux paragraphes 31 à 34 du présent document;
7. prendre note du fait que tous les principes directeurs d’examen seront créés de manière automatique par le modèle des principes directeurs d’examen fondé sur le Web à partir de 2016, après la mise au point définitive de la version n° 1; et
8. examiner la proposition de révision du document TGP/7 afin de tenir compte de l’introduction du modèle des principes directeurs d’examen fondé sur le Web après la mise au point définitive de la version n° 1.

 La structure du présent document est la suivante :

[GÉNÉRALITÉS 2](#_Toc443500691)

[Modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web 2](#_Toc443500692)

[Observations formulées par les experts principaux et les experts intéressés au cours des essais 2](#_Toc443500693)

[Observations des groupes de travail techniques 3](#_Toc443500694)

[Observations générales 3](#_Toc443500695)

[Configuration du tableau des caractères 4](#_Toc443500696)

[Situation actuelle 5](#_Toc443500697)

[Questions résolues 5](#_Toc443500698)

[Proposition pour le tableau des caractères 6](#_Toc443500699)

[Éléments devant être mis au point ultérieurement 7](#_Toc443500700)

[Calendrier de mise au point 7](#_Toc443500701)

[Observations des groupes de travail techniques 7](#_Toc443500702)

[Révision du document TGP/7 8](#_Toc443500703)

ANNEXE CARACTÉRISTIQUES DU MODÈLE DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN FONDÉ SUR LE WEB

 Les abréviations ci‑après sont utilisées dans le présent document :

TC : Comité technique

TC‑EDC : Comité de rédaction élargi

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWP : Groupes de travail technique

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

# GÉNÉRALITÉS

 Le TC, à sa cinquantième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2014, est convenu que le document TGP/7, section 4.3 : “Matériel pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen” et son annexe 4 “Liste de caractères approuvés” devront être révisés sous réserve de l’introduction en 2014 du modèle TG fondé sur le Web (voir le paragraphe 70 du document TC/50/36 “Compte rendu des conclusions”).

 Les faits nouveaux survenus avant 2015 sont présentés dans le document TC/51/36 “Modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web”.

# Modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web

## Observations formulées par les experts principaux et les experts intéressés au cours des essais

 Dans le cadre de l’élaboration des projets de principes directeurs d’examen devant être examinés lors des TWP à leurs sessions de 2015, le Bureau de l’Union a reçu les observations ci‑après formulées par des experts principaux et des experts intéressés qui ont participé à l’essai du prototype du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web :

1. permettre l’utilisation du caractère italique et du texte souligné;
2. améliorer l’organisation des illustrations figurant dans les explications des caractères (chapitre 8.2);
3. améliorer le format des principes directeurs d’examen qui sont créés;
4. fournir un aperçu avant impression pour chaque chapitre;
5. permettre l’insertion d’annexes ou d’échelles des stades de croissance (chapitre 8.3);
6. veiller à la compatibilité avec différentes versions de navigateurs sur le Web;
7. fournir un lien vers les modèles de grilles pour les caractères liés à la forme comprenant des éléments relatifs au ratio;
8. permettre l’impression d’observations formulées par des experts intéressés, classées par expert intéressé ou par caractère;
9. fournir davantage d’options au chapitre 4 “Examens” pour les modalités complexes de l’examen de l’homogénéité.

## Observations des groupes de travail techniques

 À leurs sessions en 2015, le TWV, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO ont examiné les documents TWV/49/12, TWC/33/12, TWA/44/12, TWF/46/12 et TWO/48/12 “Révision du document TGP/7 : Matériel pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen” respectivement (voir les paragraphes 25 à 34 du document TWV/49/32 Rev. “*Revised Report*”, les paragraphes 43 à 50 du document TWC/33/30 “*Report*”, les paragraphes 23 à 29 du document TWA/44/23 “*Report*”, les paragraphes 18 à 28 du document TWF/46/29 Rev. “*Revised Report*” et les paragraphes 16 à 25 du document TWO/48/26 “*Report*”).

 Le TWV, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO ont pris note du fait que tous les experts principaux avaient préparé les projets de principes directeurs d’examen pour examen par les TWP à leurs sessions de 2015 à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

 Le TWV, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO ont pris note du fait qu’il avait été demandé à tous les experts intéressés de formuler leurs observations concernant les projets de principes directeurs d’examen devant être examinés par les TWP à leurs sessions de 2015 à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

 Le TWV, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO ont pris note des questions faisant l’objet d’examen à la suite des observations formulées par des experts principaux et des experts intéressés qui ont participé à l’essai du prototype du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, comme indiqué au paragraphe 7 du présent document.

 Le TWV, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO ont assisté à une démonstration portant sur les solutions prévues pour les questions examinées dans le cadre de l’essai du prototype du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, telles qu’énoncées au paragraphe 7 du présent document.

### Observations générales

 Le TWV a proposé les nouvelles améliorations ci‑après :

* l’ajout, dans les documents exportés, d’hyperliens aux symboles indiquant qu’un caractère est accompagné d’explications couvrant un caractère individuel ou plusieurs caractères dans le tableau des caractères afin de faciliter la navigation dans le document;
* l’ajout d’un avertissement à l’intention des experts principaux indiquant que tous les textes, photographies, illustrations ou autres matériels utilisés dans les principes directeurs d’examen qui sont soumis aux droits de tiers, bénéficient de l’autorisation d’utilisation de la part dudit tiers;
* la possibilité d’adapter le texte standard et le texte standard supplémentaire aux champignons (remplacer, par exemple, “matériel végétal” par “matériel”, “végétaux” par “organes de fructification”);
* la possibilité pour les experts intéressés de fournir des illustrations;
* la possibilité d’afficher des tableaux de grandes dimensions en format paysage, pour les types de croissance, par exemple.

 Le TWF est convenu du fait que les experts principaux devraient être en mesure de formuler des observations concernant leurs projets de principes directeurs d’examen afin de fournir davantage d’informations au cours de la période consacrée aux observations émanant des experts intéressés.

 Le TWF est convenu du fait que davantage de comptes d’utilisateur devraient être créés afin de permettre à d’autres experts de fournir des observations concernant les projets de principes directeurs d’examen dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, en accord avec les personnes désignées des TWP.

 Le TWO est convenu de demander au Bureau de l’Union d’étudier la possibilité d’insérer les observations formulées par ce dernier concernant les projets de principes directeurs d’examen dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, afin que les experts principaux disposent de toutes les observations dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

 Le TWV a souligné l’importance d’une formation appropriée consacrée à l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, dispensée en marge des sessions du TWP et destinée aux experts principaux et aux experts intéressés utilisant ce système.

 Le TWO a pris note du fait que les indications concernant l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web seraient élaborés après la mise au point définitive de la version n° 1. Le TWO est convenu du fait que l’utilisation de didacticiels en ligne et de notes indicatives serait utile pour les experts principaux.

 Le TWV est convenu du fait que, sous réserve des modifications mentionnées ci‑dessus, la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web serait un outil efficace pour la rédaction des principes directeurs d’examen et il s’est félicité de l’appui en faveur des experts ayant utilisé le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web pour la création des projets de principes directeurs d’examen du TWV.

### Configuration du tableau des caractères

 Avant l’introduction du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, les tableaux des caractères figurant dans les principes directeurs d’examen étaient élaborés individuellement et les informations concernant les catégories des caractères, les types d’expression, les explications et les recommandations en vue de mener l’examen était organisées, au cas par cas, dans des cellules sélectionnées à l’intérieur du tableau des caractères, ainsi que le montre l’extrait du document TGP/7 ci‑dessous. Toutefois, la configuration de chaque tableau de caractères devait être adaptée de façon individuelle en fonction de chaque principe directeur d’examen afin d’éviter un trop grand nombre d’espaces vides :



 Afin d’obtenir un format normalisé pour tous les principes directeurs d’examen qui n’entraîne pas un nombre trop important d’espaces vides, les TWP, à leurs sessions de 2015, ont examiné la proposition de structure de tableau des caractères suivante :

|  | English | français | deutsch | español | Example VarietiesExemplesBeispielssortenVariedades ejemplo | Note/Nota |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **105.** | **(\*)** | **QN**  | **MG A/VG B** | **(+)** | **(a) (b) (c)** | **2201, 2202, 2302** |  |  |  |
|  | **Plant: growth habit** | **Plante : port** | **Pflanze: Wuchsform** | **Planta: porte** |  |  |
|  | upright | dressé |  |  |  | 1 |
|  | semi upright | demi‑dressé |  |  | Okayamazairai | 2 |
|  | spreading | étalé |  |  |  | 3 |

 Lors de leurs sessions de 2015, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO ont approuvé la proposition visant à normaliser le format du tableau des caractères pour tous les principes directeurs à l’aide de la structure qui figure au paragraphe 21 du présent document (voir les paragraphes 43 à 50 du document TWC/33/30 “*Report*”, les paragraphes 23 à 29 du document TWA/44/23 “*Report*”, les paragraphes 18 à 28 du document TWF/46/29 Rev. “*Revised Report*” et les paragraphes16 à 25 du document TWO/48/26 “*Report*”).

 Le TWV a examiné la proposition visant à normaliser le format du tableau des caractères pour tous les principes directeurs à l’aide de la structure qui figure au paragraphe 21 du présent document. Afin de préciser que la ligne sur laquelle figurent les indications relatives aux types d’expression, aux méthodes d’observation, aux explications et aux stades de croissance n’était pas liée à l’en‑tête situé au‑dessus (qui indique la langue de l’UPOV), le TWV a proposé d’ajouter des contours de séparation entre les informations relatives aux types d’expression, aux méthodes d’observation, aux explications et aux stades de croissance. Le TWV a en outre demandé à ce que les niveaux d’expression dans les documents exportés soient clairement rattachés à leurs notes respectives, en particulier lorsqu’un grand nombre de variétés indiquées à titre d’exemple est ajouté (voir les paragraphes 25 à 34 du document TWV/49/32 Rev. “*Revised Report*”).

 Le TWF est convenu que des différentes couleurs pouvaient être utilisées afin de différencier les éléments du tableau des caractères, tels que les catégories de caractères, les types d’expression, les explications et les recommandations en vue de mener l’examen.

 Le TWO a pris note de l’absence d’indications concernant l’ordre des méthodes d’observation des caractères dans le tableau des caractères (p. ex., VG/MS) et est convenu de proposer d’insérer des indications dans le document TGP/7 et les principes directeurs d’examen, afin, par exemple, de préciser que la méthode le plus fréquemment utilisée soit affichée en premier.

# Situation actuelle

## Questions résolues

 En se fondant sur les observations reçues des experts principaux et des experts intéressés qui ont participé aux essais du prototype du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, le bureau de l’Union a traité des questions suivantes :

1. permettre l’utilisation du caractère italique et du texte souligné;
2. améliorer l’organisation des illustrations figurant dans les explications des caractères (chapitre 8.2);
3. améliorer le format des principes directeurs d’examen qui sont créés;
4. fournir un aperçu avant impression pour chaque chapitre;
5. permettre l’insertion d’annexes ou d’échelles des stades de croissance (chapitre 8.3);
6. veiller à la compatibilité avec différentes versions de navigateurs sur le Web;
7. fournir un lien vers les modèles de grilles pour les caractères liés à la forme comprenant des éléments relatifs au ratio;
8. permettre l’impression d’observations formulées par des experts intéressés, classées par expert intéressé ou par caractère;
9. fournir davantage d’options au chapitre 4 “Examens” pour les modalités complexes de l’examen de l’homogénéité.

 En se fondant sur les observations formulées par les TWP à leurs sessions de 2015, le Bureau de l’Union a traité des questions suivantes :

1. l’ajout d’un avertissement à l’intention des experts principaux indiquant que tous les textes, photographies, illustrations ou autres matériels utilisés dans les principes directeurs d’examen qui sont soumis aux droits de tiers, bénéficient de l’autorisation d’utilisation de la part dudit tiers;
2. la possibilité d’adapter le texte standard et le texte standard supplémentaire aux champignons (remplacer, par exemple, “matériel végétal” par “matériel”, “végétaux” par “organes de fructification”);
3. la possibilité pour les experts intéressés de fournir des illustrations;
4. prévoir une fonction de rappel du mot de passe;
5. l’affichage à l’écran de certains textes standards supplémentaires (ASW);
6. faciliter la navigation dans l’onglet des caractères;
7. permettre aux experts principaux de répondre aux observations des experts intéressés;
8. la création de comptes d’utilisateurs sur demande pour les experts principaux et les experts intéressés.

## Proposition pour le tableau des caractères

 En se fondant sur les observations formulées par les TWP, à leurs sessions de 2015, il est proposé d’établir un format normalisé pour tous les principes directeurs d’examen utilisant la structure de tableau des caractères suivante :

|  | English | français | deutsch | español | Example VarietiesExemplesBeispielssortenVariedades ejemplo | Note/Nota |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **1** | **2** | **3**  | **4** | **5** | **6** | **7** |  |  |  |
|  | **Name of characteristics in English** | **Nom du caractère en français** | **Name des Merkmals auf Deutsch** | **Nombre del carácter en español** |  |  |
|  | states of expression | types d’expression | Ausprägungsstufen | tipos de expresión |  |  |

Légende

1 Numéro du caractère

2 (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d’expression

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo‑qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d’observation

 (et type de parcelle, le cas échéant)

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)‑{x} Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Échelle des stades de croissance

Exemple :

|  | English | français | deutsch | español | Example VarietiesExemplesBeispielssortenVariedades ejemplo | Note/Nota |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **100.** | **(\*)** | **QN**  | **MG A/VG B** | **(+)** | **(a) (b) (c)** | **2201, 2202, 2302** |  |  |  |
|  | **Plant: growth habit** | **Plante : port** | **Pflanze: Wuchsform** | **Planta: porte** |  |  |
|  | upright | dressé |  |  |  | 1 |
|  | semi upright | demi‑dressé |  |  | Okayamazairai | 2 |
|  | spreading | étalé |  |  |  | 3 |

## Éléments devant être mis au point ultérieurement

 Les propositions ci‑après faites par les groupes de travail techniques seront examinées en vue de la version n° 2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web :

1. l’ajout, dans les documents exportés, d’hyperliens aux symboles indiquant qu’un caractère est accompagné d’explications couvrant un caractère individuel ou plusieurs caractères dans le tableau des caractères afin de faciliter la navigation dans le document;
2. la possibilité d’afficher des tableaux de grandes dimensions en format paysage, pour les types de croissance, par exemple;
3. insérer les observations formulées par le Bureau de l’Union concernant les projets de principes directeurs dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;

 Les indications sur l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web seront élaborés après la mise au point définitive de la version n° 1. Des formations consacrées à l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web et destinées aux experts principaux et aux experts intéressés utilisant ce système seront dispensées en marge des sessions du TWP.

## Calendrier de mise au point

 La mise au point définitive de la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web (voir l’annexe) sera effectuée avant le début de la rédaction des principes directeurs d’examen à l’intention des TWP de 2016, y compris la résolution des questions évoquées au paragraphe 28.

 En raison du fait que la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web présentant les caractéristiques énoncées au paragraphe 28 n’a pas été achevée avant la fin des sessions des TWP de 2015, les versions définitives des projets de principes directeurs d’examen de 2015 ont été formatées manuellement en vue de la préparation des TC‑EDC et du TC afin de veiller à la conformité avec les principes d’examen adoptés avant l’introduction du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web. Tous les principes directeurs d’examen seront créés automatiquement par le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web à compter de 2016, après la mise au point définitive de la version n° 1.

 Une démonstration de la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera présentée à la cinquante‑deuxième session du Comité technique.

 La mise au point de la version n° 2 (voir l’annexe) du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web ne débutera pas avant que la version n° 1 n’ait été pleinement stabilisée et testée. Cela signifie que la mise au point ne débutera pas d’ici la fin des sessions des TWP de 2016 au plus tôt.

### Observations des groupes de travail techniques

 Le TWV, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO, à leurs sessions de 2015, ont pris note du calendrier de la mise au point du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, tel qu’il figure aux paragraphes 31 à 34 du présent document (voir les paragraphes 25 à 34 du document TWV/49/32 Rev. “*Revised Report*”, les paragraphes 43 à 50 du document TWC/33/30 “*Report*”, les paragraphes 23 à 29 du document TWA/44/23 “*Report*”, les paragraphes 18 à 28 du document TWF/46/29 Rev. “*Revised Report*” et les paragraphes 16 à 25 du document TWO/48/26 “*Report*”).

# Révision du document TGP/7

 Le TWV, le TWC, le TWA, le TWF et le TWO, à leurs sessions de 2015, sont convenus qu’une proposition détaillée de révision du document TGP/7 tenant compte de l’introduction du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web soit présentée aux TWP et au TC en 2016, après la mise au point définitive de la version n° 1.

 Afin de tenir compte des observations et des suggestions formulées par les experts principaux et les experts intéressés au cours de la phase d’essai, la mise au point définitive de la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web n’a pas encore été achevée. Par conséquent, il est proposé qu’une proposition de révision du document TGP/7, tenant compte de l’introduction du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web soit présentée aux TWP et au TC après la mise au point définitive de la version n° 1.

 Le TC est invité à :

 a) prendre note du fait que tous les experts principaux ont élaboré des projets de principes directeurs d’examen pour examen par les TWP à leurs sessions de 2015 en utilisant le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;

 b) prendre note du fait qu’il a été demandé à tous les experts intéressés de fournir leurs observations concernant des projets de principes directeurs d’examen pour examen par les TWP à leurs sessions de 2015 en utilisant le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;

 c) prendre note des questions examinées en réponse aux observations formulées par les experts principaux et les experts intéressés qui ont participé aux essais du prototype du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, comme indiqué aux paragraphes 26 et 27 du présent document;

 d) examiner la proposition en vue de normaliser le format du tableau des caractères pour tous les principes directeurs d’examen à l’aide d’une structure figurant au paragraphe 28 du présent document;

 e) envisager l’élaboration d’indications concernant l’ordre des méthodes d’observations des caractères figurant dans le tableau des caractères afin d’indiquer que la méthode la plus utilisée apparaisse en premier;

 f) prendre note du calendrier prévu pour l’élaboration du modèle des principes directeurs d’examen fondé sur le Web, tel qu’il figure aux paragraphes 31 à 34 du présent document;

 g) prendre note du fait que tous les principes directeurs d’examen seront créés de manière automatique par le modèle des principes directeurs d’examen fondé sur le Web à partir de 2016, après la mise au point définitive de la version n° 1; et

 h) examiner la proposition de révision du document TGP/7 afin de tenir compte de l’introduction du modèle des principes directeurs d’examen fondé sur le Web après la mise au point définitive de la version n° 1.

[L’annexe suit]

CARACTÉRISTIQUES DU MODÈLE DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN FONDÉ SUR LE WEB

Le modèle de principes directeurs d’examen sera élaboré en deux phases distinctes, à savoir les versions nos 1 et 2.

#### Version n° 1

La version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera pleinement fonctionnelle en vue de l’élaboration des principes directeurs d’examen de l’UPOV par les experts principaux et permettra aux experts intéressés de formuler des observations. La version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera achevée d’ici au début de l’année 2016, et une démonstration sera effectuée lors des sessions des TWP en 2016.

*Caractéristiques*

Les principales caractéristiques de la version n° 1 sont les suivantes :

* un projet de principes directeurs d’examen sera élaboré en ligne par les experts principaux à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;
* un modèle fixe, contenant le texte standard général applicable à tous les principes directeurs d’examen (voir le document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”, section 3.1 “Le modèle de principes directeurs d’examen”);
* possibilité d’ajouter un texte standard supplémentaire (ASW) (voir le document TGP/7, section 3.2 “Texte standard supplémentaire” (ASW) pour le modèle de principes directeurs d’examen”);
* renvois à des notes indicatives (GN) (voir le document TGP/7, section 3.3 “Notes indicatives (GN) concernant le modèle de principes directeurs d’examen”);
* une base de données des caractères (en anglais, français, allemand et espagnol) tirée des principes directeurs d’examen adoptés après l’adoption du document TGP/7/1 “Élaboration des principes directeurs d’examen” (adopté en 2004) (voir le document TGP/7, annexe 4 “Liste des caractères approuvés”);

La base de données contiendra toutes les informations tirées du Tableau des caractères, y compris les niveaux d’expression, les notes, les variétés indiquées à titre d’exemples, etc. Les caractères pertinents pourront être recherchés dans la base de données et un caractère pertinent sera intégré dans les principes directeurs d’examen et modifié ultérieurement, le cas échéant.

* des champs où les experts intéressés pourront noter leurs observations en ligne, et une fonction d’affichage de l’ensemble des commentaires;
* des options de sortie en format HTML, PDF ou Word;
* version en anglais seulement;
* outil de traduction du Tableau des caractères (chapitre 7).

Les caractères extraits sans changement de la base de données comprenant la liste des caractères approuvés seront indiqués et ne devront pas être traduits. S’agissant des autres caractères, les traducteurs pourront effectuer une recherche dans la base de données comprenant la liste des caractères approuvés et insérer les traductions requises. La traduction des autres chapitres des principes directeurs d’examen sera fournie séparément pour la version n° 1.

Version n° 2

La version n° 2 comportera les deux caractéristiques suivantes supplémentaires :

*Traduction parallèle*

Dans la version n° 2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, les versions française, allemande et espagnole des principes directeurs d’examen seront établies automatiquement, en parallèle avec le libellé anglais du projet de texte standard, du texte standard supplémentaire (ASW) et des caractères extraits sans changement de la base de données comprenant la liste des caractères approuvés. Tout texte qui n’aura pas fait l’objet d’une traduction automatique sera signalé comme devant être traduit dans la langue concernée.

*Principes directeurs d’examen propres aux différents services*

La version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web a été conçue en vue de l’élaboration de principes directeurs d’examen pour l’UPOV. Elle a toutefois également été conçue de manière que la version n° 2 permette aux membres de l’Union d’utiliser :

 a) les principes directeurs d’examen de l’UPOV adoptés, qui serviront de base aux différents services d’examen pour l’élaboration de leurs principes directeurs d’examen;

 b) le modèle et la base de données de caractères, afin que les différents services d’examen élaborent leurs propres principes directeurs d’examen en l’absence de principes directeurs d’examen de l’UPOV; et

 c) les principes directeurs d’examen propres aux différents services d’examen, élaborés à l’aide du modèle, en tant que base d’élaboration des principes directeurs d’examen de l’UPOV.

La version n° 2 comportera une fonction permettant aux différents services d’examen, tout en conservant la même structure, de modifier le texte du modèle qui servira de modèle à leurs propres principes directeurs d’examen; elle comportera aussi une fonction permettant aux différents services d’examen de convertir les principes directeurs d’examen de l’UPOV en leurs propres principes directeurs d’examen et d’apporter les modifications nécessaires.

[Fin de l’annexe et du document]